Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 5

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OCPA

La période des vacances d'été approche. Pour les familles ou l'entourage d'un proche âgé, qui par leur aide et leur soutien, lui permettent de rester à domicile, la perspective d'une absence prolongée est souvent source de préoccupations.

Séjour de courte durée dans un EMS

Une réponse à ce problème est l'accueil temporaire de la personne âgée dans un EMS (établissement médico-social). Il est toutefois nécessaire de prévoir et de réserver à temps la période souhaitée. L'OCPA établit et tient à disposition la liste hebdomadaire des places et des périodes disponibles en Unité d'accueil temporaire (UAT). A Genève, quatorze EMS sont autorisés à accueillir de manière temporaire des personnes âgées, domiciliées dans le canton, et mettent à leur disposition une chambre individuelle.

La durée d'un séjour en Unité d'accueil temporaire est au minimum de 5 jours et de 30 jours au maximum. Il est possible de faire plusieurs séjours dans l'année, dans des EMS différents, mais la durée totale des séjours est limitée à 60 jours. Un certificat médical, établi par le médecin traitant, est nécessaire.

Le but d'un séjour de courte durée dans un EMS consiste à permettre à la famille ou à l'entourage d'une personne âgée, ayant besoin d'aide pour rester à domicile, de prendre des vacances ou de bénéficier d'un temps de repos. Mais aussi, l'expérience vécue par la personne elle-même lui donne l'occasion de découvrir, de se faire une idée personnelle et de se familiariser avec la vie en EMS.

Coût et financement

Un séjour en UAT coûte Fr. 137.– par jour. Les soins infirmiers ainsi que les soins de base sont facturés à la caisse maladie par l'établissement. Un montant de réservation de Fr. 400.–, payable à l'avance, est demandé. Un contrat précisant les conditions financières et les modalités d'accueil est établi par l'EMS avant le séjour et signé par les deux parties.

Si vous êtes bénéficiaire de prestations complémentaires à l'AVS, l'OCPA peut participer au coût de votre séjour en UAT, à raison du prix de journée de Fr. 137.–, moins Fr. 20.– déduits pour les repas, ce montant étant inclus dans la prestation qui vous est versée. De plus, l'OCPA prend en charge la participation (franchise et 10%) réclamée par l'assurance maladie pour les soins.

Les personnes qui ne touchent pas de prestations de l'OCPA, mais auxquelles le paiement du séjour en UAT pose problème, peuvent adresser à l'OCPA la facture de l'EMS, accompagnée d'une formule de demande de prestations dûment remplie et des justificatifs requis.

››› Pour tout renseignement: OCPA, secteur juridique et d'information, tél. 022 849 77 41.

OCPA

Office cantonal des personnes âgées
Route de Chêne 54
Case postale 378
1211 Genève 29
Tél. 022 849 77 41
Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil au public (rez-de-chaussée) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Jura

Danser aux Franches-Montagnes

Un quatrième groupe de danse pour aînés va voir le jour dans le canton du Jura. Après Cornol, Delémont et Porrentruy, ce sont les Franches-Montagnes qui entrent dans la ronde. Une démonstration, assurée par le groupe de Delémont, a eu lieu le 1er avril aux Breuleux, pour présenter cette discipline dynamique qui multiplie les attraits: musiques entraînantes, rencontres assurées, plaisir du mouvement qui maintient en forme. «La danse nous prend, nous envahit et nous offre des moments privilégiés, où toute autre préoccupation est exclue. Plus de soucis quand on danse, ou juste celui de réaliser les pas et les figures!» Les danses en cercle et en ligne ont l'avantage d'être accessibles à toutes et à tous, moyennant un peu de sens rythmique, souligne Pro Senectute Aînés+Sports. Elles contribuent à se maintenir en forme, par leur effet bénéfique sur les qualités de coordination, l'équilibre, la circulation sanguine, la souplesse, les articulations et la mémoire. Les monitrices et moniteurs bénéficient d'une formation de base approfondie, entretenue par des cours de perfectionnement annuels. Le groupe des Franches-Montagnes sera conduit par Christiane Bühler, qui reste à disposition pour tout renseignement au 032 968 43 56 (Pro Senectute Jura, tél. 032 421 96 10). **N. R.**

MTJ

Bérénice Robert, présidente de la Fondation Madeleine Moret.

Une très belle maison de maître, située à l'avenue Eglantine, à Lausanne, bourdonne des multiples activités qu'elle abrite. C'est la Maison de la femme.

Une maison **pour les femmes**

Cette maison a ceci de particulier que les hommes y sont les bienvenus et qu'ils s'y rendent volontiers. Pourquoi, alors, nommer ces lieux Maison de la femme? Bérénice Robert connaît le fin mot de l'histoire: «Dans les années 40, explique-t-elle, les Unions de femmes du canton de Vaud (UDF) rêvaient d'une maison pour abriter leurs rencontres et de bureaux où travailler à l'amélioration de la situation des femmes sur tous les plans. Dans ce but, elles organisaient des ventes, des marchés, diverses activités payantes. Une récolte de fonds qui aurait pu durer très longtemps si Mademoiselle Madeleine Moret n'était pas intervenue!»

A sa mort en 1973, celle-ci, membre de l'Union des femmes de Lausanne, laisse en héritage à ses consœurs sa maison et les dépendances de l'avenue Eglantine 6. Pour les membres de l'UDF, il s'agit alors de transformer l'intérieur de la bâtisse pour l'aménager en fonction des vœux exprimés dans son testament par la donatrice. L'inauguration officielle eut lieu le 30 septembre 1976 et quelques mois plus tard la Fondation Madeleine Moret était créée, dirigée par un comité de neuf membres. Le testament de Madeleine Moret était formel, la fondation devait avoir pour but, outre de servir de tremplin à la lutte et à la protection des droits et intérêts de la femme et de la société en général, de «travailler au développement culturel et artistique des femmes par des conférences, cours, discussions, expositions, bibliothèque et tout autre moyen de diffusion culturel».

Parfaitement respectée, cette partie du testament ouvre les portes de la Maison de la femme à des écrivains, peintres, musicologues – hommes ou femmes – voyageuses et voyageurs au long cours, conteuses ou conteurs et la liste n'est pas exhaustive! Par ailleurs, une fois par mois, discussions, lectures et jeux – scrabble, jass, etc. – réunissent une vingtaine de femmes devant une tasse de thé à l'enseigne d'«Un dimanche ensemble». Toutes les activités et tous les services qu'abrite cette maison très conviviale sont gratuits. On peut aussi recourir à des conseils juridiques gratuits. Ce service, qui s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes et aux familles, est ouvert une heure par jour du lundi au vendredi, sans rendez-vous.

La Maison de la femme où se pratique le bénévolat sur une grande échelle, œuvre dans la discrétion. Revers de la médaille: on la connaît mal! Or, elle est ouverte chaque jour et s'il vous prend l'envie de la visiter, vous serez accueilli(e)s avec le sourire, une bonne tasse de thé et en prime, de la chaleur humaine. De quoi vous réconcilier avec la vie!

Marie-Thérèse Jenzer

›› Fondation Madeleine Moret, secrétariat, tél. 021 323 33 22.

Bientôt un café-rencontre

Depuis 10 ans, Bérénice Robert préside l'Union des femmes et depuis 1992, elle est la présidente de la Fondation Madeleine Moret. «Pour cet automne, nous avons le projet d'ouvrir un café-rencontre pour débattre, avec le public, de différentes questions: comment reprendre une vie professionnelle, renouer avec les études, rencontrer quelqu'un et vivre un nouvel amour, etc.» Des thèmes de discussion que n'aurait certainement pas reniés Madeleine Moret (1901-1973) qui, pionnière parmi les pionnières, fut la «première femme suisse à avoir obtenu, en 1927, la concession fédérale de radio émetteur». Mais ses intérêts éclectiques l'ont aussi amenée à la musique, à la peinture et à la poésie.

Fribourg

Retraite: retrouver le dialogue

La retraite est source de changements pour les couples. L'Office familial de Fribourg les aide à trouver un nouvel équilibre dans le quotidien.

A la retraite, les couples écrivent une nouvelle page de leur vie à deux. L'Office familial de Fribourg a constaté ces dernières années une recrudescence des demandes de conseil conjugal de la part de personnes qui ont pourtant de longues années de vie commune. Pour y répondre, ce service propose des rencontres de réflexion et d'échange.

«Au moment de la retraite, les habitudes des deux personnes sont bouleversées, explique Sonja Hungerbühler, directrice de l'Office familial. Elles doivent passer beaucoup plus de temps ensemble et réaménager leur quotidien.» Et là, les difficultés peuvent surgir: le mari veut s'insérer dans les activités que la femme faisait seule jusqu'ici, ou bien le mari aimerait entreprendre beaucoup de choses et la femme a son travail ménager... Parfois, des dépressions se manifestent, en raison de la perte du statut professionnel ou, pour la femme restée au foyer, parce qu'elle se sent tout à coup privée d'une certaine liberté.

«La communication, ou justement les problèmes de communication, sont au centre des conflits conjugaux, précise Sonja Hungerbühler. Nos groupes de rencontre ont un rôle de prévention et d'apprentissage.» Il faut apprendre à se parler, et pas seulement pour dire «passe-moi le sel». Dans ce dialogue retrouvé, les besoins de chacun sont pris en compte, besoin d'activités communes et de temps «pour soi», besoin d'espaces personnels, notamment. Des intérêts nouveaux peuvent émerger et la complicité de couple se vivifier ou renaître. Tout un programme...

Annette Wicht

*›› **Renseignements:** Office familial de Fribourg, Sonja Hungerbühler, tél. 026 323 29 83. Les groupes se rencontrent deux fois par mois, une participation financière est demandée.*

D.R.

Dans le couple, chacun doit mettre du sien!

Neuchâtel

Qu'est-ce que l'aphasie?

L'aphasie est la perte complète ou partielle du langage, qui survient à la suite d'une atteinte cérébrale. Des groupes d'entraide permettent aux aphasiques de trouver de nouveaux repères.

Au sein du groupe neuchâtelois des aphasiques, baptisé «Espace d'évasion», ses membres peuvent échanger leurs expériences. Le groupe effectue en outre un travail d'information sur ce handicap et ses conséquences. En effet, l'ignorance conduit souvent à considérer les aphasiques comme mentalement perturbés alors que leurs connaissances intellectuelles sont intactes. Leur vie quotidienne est semée d'embûches et les malentendus fréquents.

La vingtaine de membres que compte «Espace d'évasion» se retrouvent régulièrement autour d'activités diverses. L'une des plus appréciées est la partie de cartes hebdomadaire. Des soirées avec un repas ou en regardant un film sont pour eux autant d'occasions de recréer des contacts sociaux, trouver de nouvelles formes de communication et améliorer le langage. Certains aphasiques utilisent l'art comme moyen d'expression.

Des thérapeutes, aidés par des bénévoles, encadrent les rencontres d'aphasiques. Selon Thérèse von Wyss, logopédiste accompagnant régulièrement le groupe, les réunions sont empreintes de bonne humeur et permettent aux participants de redécouvrir les aspects positifs de la vie.

Ariane Geiser

*›› **Adresses utiles:** Groupe neuchâtelois des aphasiques: Vaclav Horak, rue de Corteneaux 7, 2034 Peseux, tél. 032 731 10 88. E-mail: vav@bluewin.ch.*
*›› **Informations sur l'aphasie:** journal Aphasia et brochure «L'aphasie – qu'est-ce que c'est?». A commander auprès de la Communauté suisse de travail pour l'aphasie (CSA), Zähringerstr. 19, 6003 Lucerne. Internet: www.aphasie.org.*